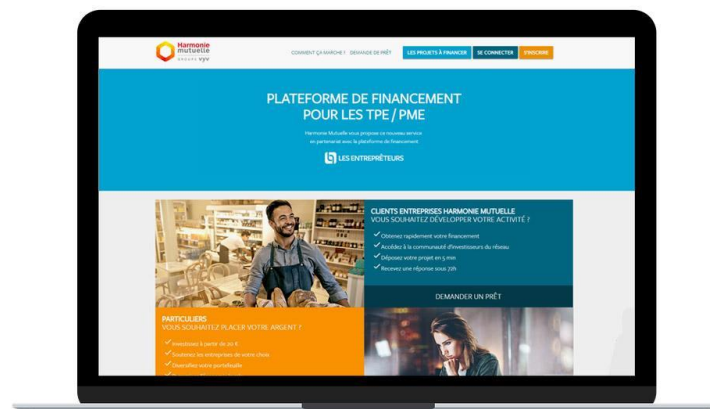


Harmonie Mutuelle lance sa plateforme de financement participatif

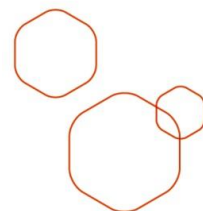
www.harmonie-entrepreneurs.fr

Paris, le 11 juin 2019 – Harmonie Mutuelle, en tant que partenaire privilégié des entreprises, des PRO-TPE et des entrepreneurs, est à l'écoute de ses clients pour toujours mieux répondre à leurs besoins. Au-delà des offres permettant de multi-protéger les entrepreneurs, la mutuelle va plus loin dans sa stratégie de différenciation et lance sa propre plateforme de financement participatif : www.harmonie-entrepreneurs.fr. Ce projet a été construit en collaboration avec le Groupe VYV.



Faciliter et sécuriser le quotidien des entrepreneurs

www.harmonie-entrepreneurs.fr est une plateforme de financement participatif (aussi appelé crowdfunding) qui va permettre aux entrepreneurs clients de la mutuelle de disposer d'une nouvelle source de financement efficace (mise à disposition des fonds dans des délais courts, en moyenne 10 jours) et complémentaire au système bancaire, grâce à des particuliers.



Les particuliers pourront ainsi financer le développement de l'économie locale sous la forme de prêt rémunéré.

Au-delà de ces aspects financiers, le dispositif présente l'avantage de développer la notoriété du projet puisque l'appel de fonds se fait à partir d'une description précise. Il s'agit d'une proposition de valeur utile, différenciante et innovante pour les plus de 60 000 entreprises et les 171 000 travailleurs indépendants accompagnés aujourd'hui par Harmonie Mutuelle.

Faciliter et sécuriser le quotidien des entrepreneurs

La plateforme de financement participatif www.harmonie-entrepreneurs.fr, comme son nom l'indique, a été réalisée en partenariat avec Les Entrepreneurs, acteur dynamique du financement participatif depuis plus de 3 ans.

Harmonie Mutuelle et Les Entrepreneurs ont travaillé en étroite collaboration pour sélectionner les professionnels éligibles à cette offre. Les projets seront cofinancés par les investisseurs existants des Entrepreneurs.

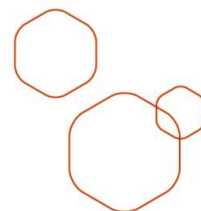
En charge des relations avec les investisseurs et les entrepreneurs, Les Entrepreneurs géreront également les aspects techniques, financiers et règlementaires.

Pour aller plus loin :

Avec 1,4 milliard d'euros de fonds collectés en 2018 et une croissance de 39 %, la finance participative continue de s'inscrire durablement dans le paysage du financement.

[La finance alternative en France.](#)

Baromètre 2018 KPMG & Financement participatif France, 24 janvier 2019.



A propos des Entreprêteurs

Les Entreprêteurs est une plateforme de financement participatif et un fournisseur de solutions de financement participatif sur-mesure.

Ouverture de la plateforme en Avril 2016 : www.lesentrepreteurs.com

La plateforme de financement participatif permet aux TPE / PME de trouver directement un financement auprès de particuliers qui souhaitent dynamiser leurs placements en finançant l'économie locale.

La plateforme s'est distinguée en transformant les collectes de fonds en véritable campagne de communication pour les emprunteurs.

L'équipe des Entreprêteurs est composée de professionnels issus du monde de la finance, du digital et de l'e-marketing.

La société Les Entreprêteurs est une SAS au capital de 166.670 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 805 291 317.

Elle exerce en qualité d'Intermédiaire en Financement Participatif (IFP), sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), de Conseiller en Investissement Participatif (CIP), sous le contrôle de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) et est enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 14007053.

La société Les Entreprêteurs a été mandatée en qualité d'Agent et de Distributeur de Monnaie électronique de la société S-Money inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 501586341.

Contact presse

Marc-Antoine Vanheems

06 71 46 65 49

mvh@lesentrepreteurs.com

À propos d'Harmonie Mutuelle

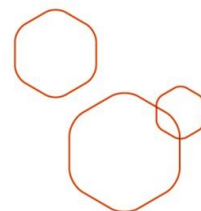
Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clientes mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**



À propos du Groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

A côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV. Issu du rapprochement avec le Groupe Arcade en janvier 2019, le Groupe Arcade-VYV gère 170 000 logements et compte construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



Relations presse d'Harmonie Mutuelle - Agence Havas

Anne-Sophie Angelo : 06 24 45 67 54

E-mail : harmoniemutuelle@havas.com